MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES ET DE SERVICES

COLLEGE LUCIE AUBRAC

29 Rue Léon Morand 01250 CEYZERIAT

Tél: 04 74 30 71 55

MARCHE D'EXPLOITATION, MAINTENANCE ET DEPANNAGE DE LA CHAUFFERIE DU COLLEGE DE CEYZERIAT N° 22 - 001

MEMOIRE JUSTIFICATIF DE L'OFFRE

Conformément au règlement de consultation, le présent mémoire constitue la justification de l'offre au regard du / des critère(s) suivant(s) :

➤Valeur technique

Performance en matière de protection de l'environnement

Et comporte l'engagement du candidat en matière d'égalité et de nondiscrimination.

Pour mémoire, la pondération des critères est fixée à l'avis d'appel public à la concurrence et la méthode d'analyse au règlement de consultation.

Le présent document constitue un cadre de réponse définissant un contenu que les entreprises sont invitées à respecter. Cependant compte tenu de la diversité des réponses possibles des adaptations de ce document sont tolérées, les informations demandées constituant un minimum.

Dans ce mémoire technique, le candidat décrit l'organisation et les moyens qu'il mettra en oeuvre pour exécuter le présent marché et garantir à la Personne Publique la qualité de prestation attendue et le respect des délais d'intervention. Le candidat s'engage sur l'organisation et les moyens ainsi décrits.

NOTA:

1. Les réponses doivent être précises et détaillées.

Lors de l'analyse, il sera notamment tenu compte, de la clarté et de la pertinence des réponses apportées par rapport à l'objet du marché.

2. Dans la mesure du possible, le mémoire justificatif devra respecter la chronologie des questions posées.

1ère PARTIE : QUESTIONS RELATIVES AU CRITERE «VALEUR TECHNIQUE»

I. Moyens humains:

I-1 Production des profils :

3 points

I.1.1) - du responsable du contrat et des intervenants techniques affectés à l'exécution du marché.

Avec indication notamment du niveau d'études, de qualification, de l'expérience professionnelle et de la formation suivie.

Le candidat devra démontrer la qualité des personnels dédiés à l'exécution du présent lot.

- I-2) Joindre l'organigramme de la structure affectée à l'exécution du marché 2 points
- I-3) Quelles sont les ressources internes ou externes auxquelles les intervenants techniques et le responsable du contrat pourront avoir recours notamment sur les points suivants :

5 points

- Panne récurrente sur la chaudière bois
- Dysfonctionnement automate de régulation chaufferie

II. Organisation et moyens technique de la structure:

II-1) Selon l'implantation de la structure chargée de l'exécution du marché, quelle sera l'organisation mise en oeuvre pour garantir le respect des délais d'intervention et dépannage, indiqués à l'article 3.10 et délais de remise en service indiqués à l'aricle 3.11 du CCTP?

5 points

II-2) Détailler la procédure de prise en compte d'une demande d'intervention (organisation standard téléphonique notamment) et le retour d'information au gestionnaire du collège

5 points

II-3) Détailler l'organisation envisagée (nombre de passage hebdomadaire, heures prévues, planning maintenance ...) pour réaliser la maintenance, l'exploitation et l'optimisation énergétique de l'installation suivant CCTP. 10 points

III. Tracabilité des interventions et retour d'informations :

III-1) Produire un exemple réalisé ou envisagé de :	10 points
☐ Bon d'intervention pour la maintenance corrective (art. 3-17 du	CCTP)
□ Rapport annuel du P1 et P2 (art 3-16 du CCTP)	

2ème PARTIE : QUESTIONS RELATIVES AU CRITERE «PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT»

I) Quelles sont les dispositions prises par le titulaire pour :

5 points

- le recyclage des pièces détachées
- la valorisation des cendres issues de la combustion bois
- II) Décrire la filière d'approvisionnement bois chauffage envisagée avec une évaluation du ratio énergie grise (kW.h PCI bois): 5 points
- III) Quelles sont les dispositions prises par le titulaire pour contribuer aux économies d'énergies sur le fonctionnement de l'installation :

10 points